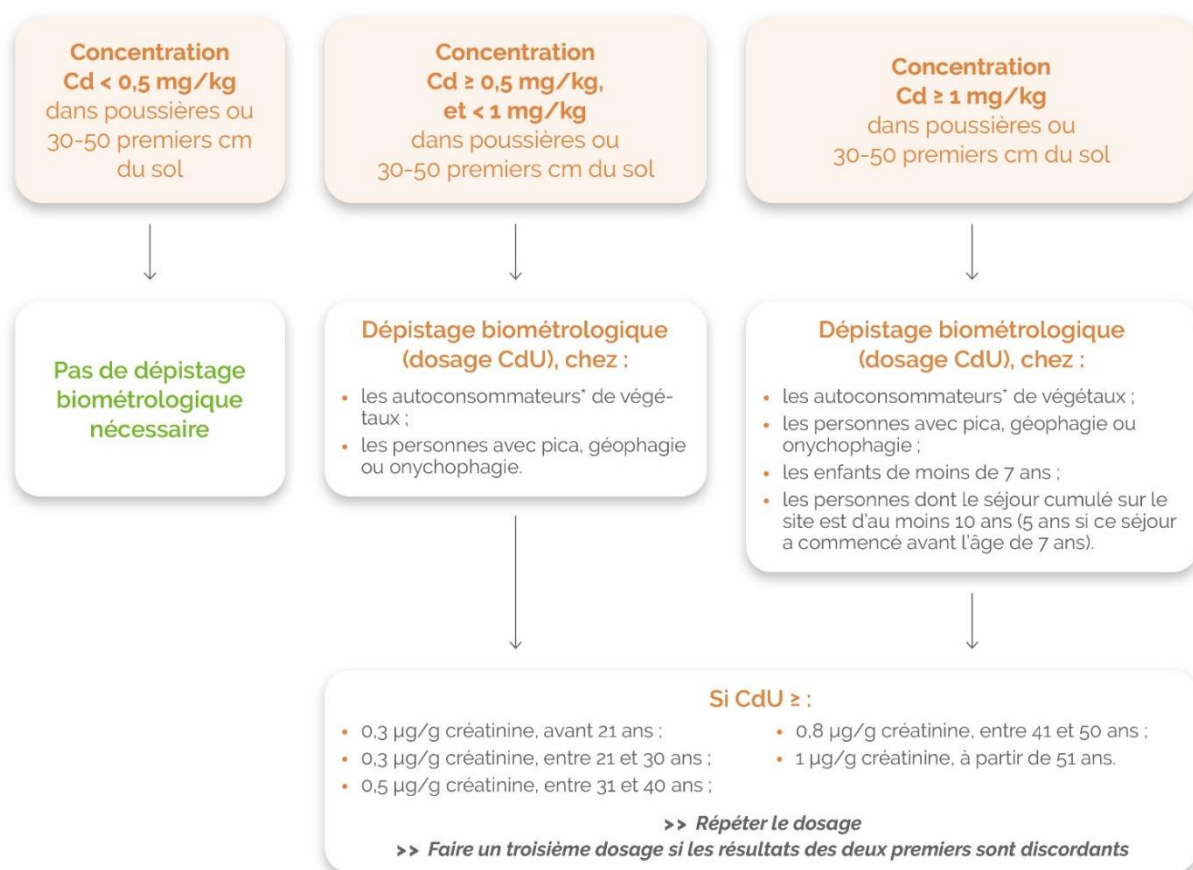


Annexe 2. Stratégie de dépistage d'une surexposition au cadmium des sols



* Autoconsommation : dans ce rapport, consommateur de végétaux produits dans un ou des jardins individuels ou provenant de la cueillette sur un site dont la concentration de cadmium dans les 30-50 premiers centimètres du sol est élevée.